

*rectionis concessisti; ut dum naturam contristat certa moriendi conditio, fidem consoletur futura, etc... et dissoluta terrestres hujus habitationis domo, etc...*

Quel texte est le bon?

Comme le titre de la préface dans le Missel de Mame est "*Præfatio... plerisque Galliæ... diæcesibus concessa*," je soupçonne un peu l'éditeur d'avoir tout bonnement reproduit telle quelle la préface déjà concédée depuis longtemps à certains diocèses — et qui se trouve dans des Missels imprimés depuis assez longtemps aussi — sans remarquer les corrections introduites par le décret d'extension de cette préface à l'Eglise universelle. Me trompé-je?

En tout cas, il vaut la peine d'élucider ce point au plutôt, particulièrement pour ne pas nous laisser imposer par les éditeurs des textes incorrects.

La Semaine religieuse est le véhicule tout indiqué pour m'apporter votre réponse — si vous jugez à propos de me la donner par cette voie.

Votre bien respectueusement dévoué.

L'abbé X.

Nous remercions notre distingué correspondant de l'intérêt qu'il porte à notre revue, et nous allons répondre immédiatement à sa difficulté avec d'autant plus de facilité que sa lettre contient tous les éléments de cette réponse.

Des deux nouvelles préfaces approuvées par la Sacrée Congrégation des Rites le 9 avril 1919, il n'y a que celle de saint Joseph qui soit vraiment nouvelle, la préface des morts était en usage depuis fort longtemps dans plusieurs diocèses de France. On la trouvera même dans certains de nos Missels canadiens. Mais en l'approuvant pour tout l'univers et en ordonnant de l'insérer dans les nouvelles éditions du Missel romain, la même congrégation a apporté quelques changements au texte primitif; ces changements sont signalés par notre correspondant. Le véritable texte de cette préface est donc maintenant exclusivement celui paru dans les *Acta Apostolicæ Sedis* de mars 1919, et qu'a publié la *Semaine religieuse de Québec* à la page 612 (année 1918-19). Cette nouvelle préface avec annotation vient d'être éditée à Turin, par la maison P. Marietti, 23, rue Legnano. Le Missel dont parle notre correspondant est évidemment un ancien Missel français, ou bien un Missel récent auquel l'éditeur non averti a ajouté une ancienne préface des morts que l'on ne doit plus réciter maintenant. Nos libraires et surtout nos confrères devront donc être sur leur garde quand ils se procureront des Missels.